

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 8 (1930)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1929
Autor: Blondel, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1929.

L. BLONDEL.

Epoque romaine.

Versoix. — Nous devons signaler qu'à plusieurs reprises on nous a indiqué des restes de construction romaine dans le terrain qui se trouve entre la route de Lausanne et celle de Fernex près de la jonction de ces deux routes. Les travaux publics ont, en cet endroit, sur la route de Lausanne, extrait du gravier et du sable. M. Jayet m'a montré plusieurs débris intéressants de poterie sigillée et ordinaire, qui provenaient de cette localité. Sur place nous avons en effet reconnu des tuiles et de la poterie romaine du III^e siècle. Il n'est pas douteux qu'un peu plus en arrière on trouverait les fondations d'un édifice antique.

Genève, Terraillet. — Bien que les fouilles dont nous parlons ici remontent à 1917, nous tenons à les mentionner dans notre chronique, car elles complètent les renseignements relatifs au port romain. M. M. de Morsier et Weibel, architectes, nous ont très aimablement remis des documents concernant les lignées de pilotis, documents qui complétaient nos notes personnelles. En démolissant les immeubles 20 à 24 rue du Marché, on dégagaa en premier lieu des parties importantes de l'ancien mur de ville (*fig. I A-B*) qui suivait une ligne parallèle à la rive du lac. Cette enceinte, construite probablement au milieu du XII^e siècle, avait emprunté de nombreux matériaux antiques, dont quelques-uns offraient un réel intérêt, comme le cippe funéraire d'*Aurelius Valens*, celui de *Seuva*, fille de *Verecunda*¹. Par contre l'inscription de *Titus Riccius Niva* a été trouvée dans une voûte de la cave postérieure du No. 24, et le milliaire d'Elagabale sous la chaussée de la Rôtisserie, assez loin de l'enceinte du moyen âge². En A un épais massif de maçonnerie comprenait des couvercles de tombes de grandes dimensions, il devait supporter une tour quadran-

¹ *Genava*, IV, p. 242, Nos 71 et 72.

² *Genava*, IV, p. 244, N^o 75 bis et p. 236, N^o 34.

gulaire de 3 m. 70 de côté. La muraille médiévale avait un peu plus de 2 mètres d'épaisseur. En avant de cette enceinte, du côté du lac, en dessous des fondations des maisons, on a retrouvé plusieurs rangées de pilotis.

La première de ces lignes, composée de petits pieux, devait avoir été établie pour protéger la muraille et n'avait rien d'antique. Par contre les lignées *a* (fig. 1), faites d'une série double de gros pilotis en chêne, *b*, de petits pilotis très serrés avec retour en équerre, et *c*, composée

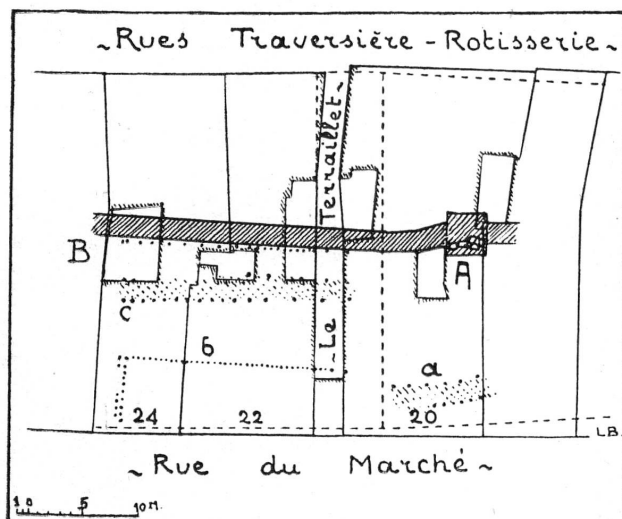


FIG. 1. — Terraillet.

d'une série double de gros pieux, sont certainement antiques. Il est probable que les alignements *a* et *c*, de même nature, limitaient des digues ou perrés, alors que les pieux *b* formaient un organe de protection contre les vagues avec un éperon ou épi, perpendiculaire à la grève.

Il semble assez naturel de placer entre la digue *a* et les murs A un petit bassin ou port secondaire. Nous avons déjà signalé cette possibilité dans notre article sur le port gallo-romain¹, elle est confirmée par l'état des lieux. Entre les

deux séries de ports à Longemalle et à la Fusterie, il y avait des bassins moins importants, qui interrompaient la digue du lac. Le passage du Terraillet n'aurait donc fait que succéder à l'ancien accès à ce petit port. Plus tard, au XII^e siècle, il devait y avoir une poterne ouverte dans les murs, protégée par une tour A.

Il se confirme donc que la voie reliant les ports suivait à peu près le tracé des rues de la Madeleine, Traversière, Rôtisserie; entre Longemalle et la Fusterie des ports secondaires trouvaient place le long de la rive, celui du Terraillet, entre autres, faisait partie de ces abris de moindre importance.

Place Bel-Air, fouilles du Crédit Suisse. — Voir plus loin.

* * *

Epoque barbare.

Vernier. — En reconstruisant la villa de M. Chapuis sur la route de Vernier (n^o 291) les ouvriers ont mis à découvert une douzaine de sépultures. Cet emplacement situé au lieu dit des « Combes » était déjà connu pour avoir livré des tombes de

¹ *Genava*, III, p. 93-94.

l'époque barbare. B. Reber en a fait mention, probablement au moment de la construction de cette villa¹. En effet, cet emplacement est parsemé de sépultures assez espacées les unes des autres. On y distingue des squelettes déposés en pleine terre et d'autres conservés dans des tombes à dalles. Nous avons pu fouiller systématiquement une de ces dernières, très bien conservée. Elle se composait d'un coffre fait de dalles de molasse épaisses de 5 cm. (*fig. 2 b*) avec un squelette en assez bon état. Ces restes ont été déposés au Museum d'histoire naturelle. Malheureusement, malgré des recherches minutieuses, nous n'avons pas retrouvé d'objets permettant de dater exactement l'âge de ces tombes. Il n'y avait aucun fragment de tuile ou brique romaine, ce qui semblerait indiquer une période assez tardive, postérieure au Ve siècle, car à ce moment là on utilisait encore des matériaux arrachés aux monuments antiques. Les corps étaient disposés dans le sens Est-Ouest, la tête regardant l'orient. Quelques-unes de ces sépultures étaient doubles ou triples, comme cela se rencontre fréquemment à cette époque.

Lancy. — On a refait cette année la route tendant du Grand-Lancy au Bachet de Pesay et en creusant une tranchée pour un canal, prévu pour l'écoulement des eaux, on a rencontré à 0 m. 70 sous la chaussée une tombe de grande dimension. Elle était formée par trois grandes dalles en molasse reposant sur de gros cailloux. Il n'y avait pas de dalles de séparation entre les trois corps disposés en dessous des dalles supérieures. C'est la première fois que nous voyons une tombe de cette nature. Elle devait sans doute avoir été construite pour une famille (*fig. 2 a*). La dalle supérieure du milieu recouvrait partiellement les deux autres, mais il n'y avait aucune trace de dalle de fonds et les squelettes reposaient directement sur le sol sablonneux. Une partie des os a été déposée au Museum d'Histoire naturelle. Nous n'avons recueilli aucun objet, mais plusieurs débris de tuiles romaines à rebord, ce qui indiquerait une période peu postérieure à l'époque latine. Les corps étaient orientés Est-Ouest, la tête à l'Ouest. Ce caveau semble isolé, mais à proximité du cimetière décrit par B. Reber en 1894, trouvé dans la gravière de M. Roch, au lieu dit « Les Crêts »². Cependant cette gravière était le long de la même route, plus près du village de Lancy (à 70 mètres environ). Notre tombe se place à 600 mètres

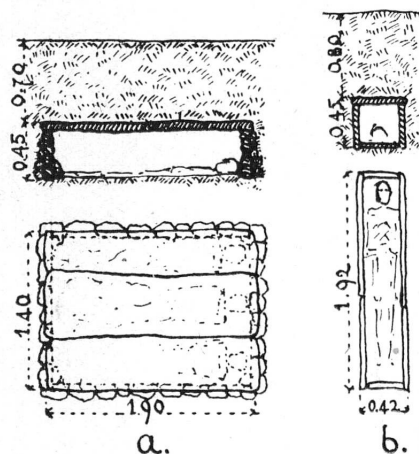


FIG. 2. — Sépultures barbares à Lancy et Vernier.

¹ B. REBER, « Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève ». *Mém. et Doc. Soc. d'Hist. de Genève*, t. XXIII, p. 315.

² B. REBER, *Bull. Institut National Gen.*, t. XXXIII, p. 283-289.

environ de l'église ancienne de Lancy en allant vers le Bachet de Pesay. Ce cimetière avait donc une certaine étendue, il dominait la plaine de la Praille et couvrait le terrain des Crêts le long et sous la route actuelle du Bachet de Pesay. On aurait trouvé non loin de là des restes de construction avec des tuiles, mais on sait que les cimetières de l'époque barbare, avant le X^e siècle, se trouvaient loin des habitations et ont dû être utilisés par plusieurs localités à la fois. Il est probable que ce cimetière a été en usage pendant plusieurs siècles et que l'on est en présence de sépultures de dates très variées.

* * *

Moyen âge.

Genève, Corraterie. — A la fin d'avril de cette année, le trottoir de la rue de la Corraterie, à main gauche en descendant la rue, a été diminué de largeur pour augmenter la surface de la chaussée. Pour établir les nouvelles bordures on a fait des fouilles qui ont amené une découverte intéressante. Presque à la surface du sol, à l'alignement du bord du nouveau trottoir, en face de l'entrée du N^o. 24, on a trouvé la base d'une colonne en roche. Cette colonne cylindrique de 0 m. 58 de diamètre reposait sur un socle carré, brut, de 0 m. 50 de hauteur, établi sur une maçonnerie. Entre le socle et le fût il n'y avait aucune moulure. Un peu en arrière de cette base, un mur peu épais suivait parallèlement à la rue. Tout autour et sur une longueur de plus de 10 mètres on trouvait des dalles de tombes en grès.

Cette découverte nous a rappelé celle qui avait été faite en 1765, au moment de la construction du canal de Saint-Léger au Rhône¹. A cette date on bouleversa quantité de tombes, qui appartenaient au cimetière du cloître des frères prêcheurs de Palais. On sait d'autre part que l'entrée principale de ce couvent était presque en face de la tour du Petit Evêché, dont nous avons retrouvé les fondations en 1923 dans les fouilles de l'immeuble de la banque Lombard-Odier². Nous avons tout d'abord pensé que cette colonne faisait partie du portail du couvent, mais cet emplacement est trop éloigné de la tour du Petit Evêché, d'autre part, les fragments de tombes ont été recueillis jusque tout près de la terrasse de Saussure, au milieu de la rue. Il ne peut donc être question que de la base d'un monument au milieu du cimetière, très probablement d'une croix. Il existe encore en Savoie des colonnes supportant des croix, tout à fait semblables, sans aucune moulure à la base, entre autres à Habère-Lullin. Le mur qui se trouve derrière, peu fondé, composé de pierres de Meillerie, est d'époque postérieure; il devait supporter la terrasse du parapet, le long de la courtine de la Corraterie. Les façades des immeubles sont construites, ainsi que le Musée Rath, sur cette courtine.

¹ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^{me} siècle*, p. 36.

² *Genava*, I, p. 84.

Il est curieux de constater que, si près du sol, on ait pu retrouver un témoin de l'ancien couvent de Palais, cela prouve que le terrain a subi peu de bouleversements. Du reste, on s'est contenté d'arraser cette base, sans l'arracher, pour établir les nouvelles bordures du trottoir.

Bellerive. — Depuis l'année dernière, deux villas ont été construites dans le champ de l'abbaye de Bellerive (ancienne propriété Du Pan). Ce champ est compris entre le lac, la pointe de Bellerive, un bois de chênes et la propriété Martin-Du Pan. Nous ne savons rien de l'aspect de cette abbaye de femmes, cistercienne, fondée en 1150, brûlée en 1530¹. Seul un fragment de pinacle gothique a été recueilli il y a bien des années par B. Reber dans le lac². Au commencement du siècle dernier on voyait encore les restes d'une tour près du lac³.

On pouvait espérer retrouver les fondations de l'abbaye, mais notre espoir a été déçu. On a bien vu quelques ossements épars et des tuiles, mais aucune trace de murs. Sans doute l'édifice devait s'élever plus au sud dans la propriété Martin-Du Pan. Cependant un carreau de dallage a été recueilli par M. G. Lenoir qui très aimablement nous a permis de l'examiner.

Ce fragment de carrelage, qui mesure 11 cm. sur 11 cm., est en terre assez grossière, rougeâtre, mais présente un fort beau dessin, en creux. Le tout était recouvert par un vernis vert-jaune, transparent, passé à la cuisson, qui ne subsiste que dans les creux. La surface en saillie est très usée. Le motif qui représente un oiseau fantastique, sorte de chimère, faisait partie d'une rosace, décor très en usage au moyen âge dans les églises (*fig. 3*). Nous connaissons plusieurs carrelages imprimés suivant le même procédé, qui est le plus ordinaire, puisqu'on ne s'est pas donné la peine de remplir les creux par une autre matière, comme cela se faisait pour les carrelages de belle facture. Dans la salle du Vieux



FIG. 3. — Carrelage de l'abbaye de Bellerive.

¹ Th. FOËX, « Bellerive, la destruction de l'abbaye et la fondation de la seigneurie », *Bull. Institut National Gen.*, t. XLV, 1923, 2^me livr.

² *Bull. Soc. d'Hist. de Genève*, t. II, p. 127; *Genava*, V, p. 149, N° 316.

³ GAUDY LE FORT, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 1849, p. 18.

Genève on peut entre autres voir ceux de la chartreuse de Pomiers et du prieuré d'Aire. Mais celui de Bellerive nous semble plus ancien, le style est bien plus pur. Nous pensons qu'il doit appartenir au XIV^e siècle, peut-être au siècle précédent. Il est vrai que les potiers ont conservé de père en fils les mêmes moules, ils ont peu varié leurs modèles. Cette trouvaille nous fait encore plus regretter de n'avoir pas découvert les fondations des édifices conventuels.

* * *

XVIII^e siècle.

A la fin d'avril des travaux de canalisation importants ont été exécutés au boulevard Helvétique, entre le cours de Rive et la rue Ami-Lullin, dans la partie occidentale de la chaussée. En partant du cours de Rive, en remontant le boulevard, les ouvriers ont traversé le saillant de la contregarde de Rive, puis le second fossé, enfin le mur supportant les glacis extérieurs. Dans le saillant de la contregarde, on a coupé une galerie de mines, appareillée en molasses, avec voûte en briques, galerie orientée dans l'axe de la pointe de l'ouvrage. Tout près, il y avait beaucoup d'os humains provenant certainement de l'ancien cimetière du Temple. Au-delà du mur, bien appareillé en roches, on parvenait au fossé extérieur, comblé avec une quantité de matériaux divers, parmi ceux-ci de nombreux fragments de poterie gallo-romaine noire, ordinaire. Ces fragments doivent provenir du plateau des Tranchées. Au-delà du fossé, derrière la muraille du glacis, on a coupé la galerie majeure, ainsi appelée parce qu'elle était le couloir principal donnant accès aux mines, en suivant, à l'extérieur, le dessin général des fortifications, de Rive au bastion Bourgeois¹.

Cette partie des fortifications a été élevée de 1728 à 1730. La construction des couloirs de mines n'a jamais été complètement achevée. Le mur extérieur de la contregarde mesurait plus de 3 mètres à la base, celui qui supportait les glacis seulement 1 m. 40, mais tous ont offert une cohésion et une résistance remarquables.

* * *

Place Bel-Air, fouilles du Crédit Suisse.

L'emplacement des immeubles compris entre la place Bel-Air, la rue de la Monnaie, la rue Centrale et la Corratierie, a été entièrement fouillé et excavé cet automne. Comme le nouvel alignement est prévu en retrait de 3 mètres du côté de la rue de la Monnaie, nous n'avons aucune chance d'obtenir des renseignements archéologiques sur l'ancien pont du Rhône. D'autre part, les immeubles démolis,

¹ L. BLONDEL, « Souterrains et galeries de mines », *Bull. Soc. d'Hist. de Genève*, t. IV, p. 487 et suiv.

relativement récents, ne permettaient pas de trouver un sous-sol encore intact. Ce bloc de maisons se composait de deux maisons différentes, l'une, celle des Trois Rois, du côté de Bel-Air, reconstruite en 1907, l'autre plus étroite, du côté de la rue Centrale, élevée sur des fondations anciennes, après la démolition des portes de la Monnaie et du Rhône en 1831. Nous avons cependant pu faire des constatations intéressantes sur l'ancien lit du Rhône.

Préhistoire et époque romaine. — L'ancienne rive du Rhône se trouvait encore à l'époque romaine à l'alignement de la rue Centrale, aussi tout le terrain, de là jusqu'au cours actuel, est composé de remblais d'époques très diverses. Le pont, dès la période du bronze, venait aboutir à la fin du promontoire de la colline, au bas de la Cité. En ce point précis on se trouvait à la jonction des eaux du Rhône avec celles de l'Arve. Aussi a-t-il été possible de constater la rencontre des couches diagonales d'alluvions du promontoire (sablon fin, gravier) avec la couche de glaise stratifiée post-glaciaire. Cette couche de glaise a été inégalement creusée par les eaux du fleuve, surtout du côté de Bel-Air, puis recouverte d'alluvions de gravier et sable d'époque plus récente. Le Rhône, qui avait un lit beaucoup plus large que de nos jours, devait aux basses eaux présenter une série de bras ou canaux, séparés par des bancs de gravier, dont le plus important était celui de l'Ile. Mais la jonction des alluvions du promontoire avec la glaise stratifiée se voyait très nettement à 5 mètres de l'alignement de la rue Centrale et à 4 m. 50 au-dessous du niveau de cette rue (côté angle rue de la Monnaie) ¹.

Les couches diagonales de la colline, nous employons ce terme qui n'est pas exact au point de vue géologique, il faudrait dire terrasse d'alluvions, se divisaient de la manière suivante en partant du haut: 80 cm. à 1 m. de sable et gros graviers avec débris de poterie et os, 0 m. 25 de sable compact jaune, 0 m. 20 de marne grise, 0 m. 40 de sablon compact, droit en dessous beaucoup de débris de bois, branches, racines, troncs d'arbres, 0 m. 30 de petit gravier, reposant sur la couche de glaise horizontale. Dans les restes de bois flottés, amenés par les eaux, nous avons recueilli un fragment de poterie de la fin de l'époque néolithique, rougeâtre, sans décor, imparfaitement réduit par la cuisson.

Dans le terrain compris sous les fondations de l'immeuble, côté rue Centrale, il a été possible de récolter un grand nombre de cornes et de frontaux de vaches de petite taille, tout à fait semblables à ceux qui ont été étudiés dans les fouilles, rue Calvin prolongée ². Il y avait aussi d'autres os d'animaux, comme le cheval du bronze, des chèvres, etc., mais les cornes de vaches étaient infiniment plus nombreuses, les coups de couteau très visibles montraient l'exploitation de la corne. Dans ce même dépôt supérieur il y avait des poteries gallo-romaines, en partie

¹ M. Joukowsky a bien voulu nous donner de précieuses indications sur ces terrains.

² *Genava*, IV, p. 111 et suiv.

roulées par les eaux. Mentionnons la partie inférieure d'une petite lampe en terre rouge, un poids à base quadrangulaire, un autre poids d'une forme plus rare à doubles cônes tronqués avec dépression médiane (*fig. 4 b*). Une des bases est évidée, l'autre a des signes formés par des points peu visibles. Il y avait, outre cela, beaucoup de petits débris de poterie grise, rouge, et quelques fragments de poterie à couverte rouge. Dans cette dernière catégorie la pièce la plus intéressante est un morceau de vase avec la signature CINNA... pour CINNAMI, imprimée dans le décor végétal. Ce potier de Lezoux est bien connu, cependant je n'ai pu retrouver une de ses signatures dans un décor (*fig. 4, a.*). Cette pièce appartient à la forme 37.

La grève du Rhône était protégée par une digue de gros cailloux roulés, qui se prolonge sous la Corratierie et a été coupée par les fortifications du moyen âge. (*fig. 5, B*). Le long de la rue de la Monnaie il y avait, profondément enfoncés, quelques pilotis en chêne, de plus d'1 m. 60 de longueur, 0 m. 30 d'épaisseur, en forme de

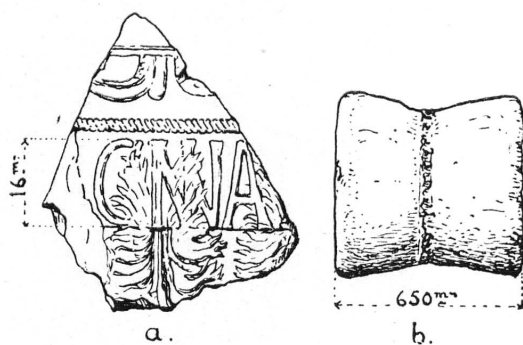


FIG. 4. — Poteries romaines.

poisson, qui ont pu appartenir aux ouvrages de contrebutement du pont (*fig. 5 E*). Soit dans les parements des murs de la tour de la Monnaie, soit dans d'autres murs, nous avons reconnu des roches romaines réemployées, mais sans moulures. Deux fragments seulement offraient de l'intérêt. Le premier, une corniche, a été englobé dans un mur de la construction de 1907, le second, aussi une corniche, se trouvait à l'angle S. O., au lieu même où

J. Mayor situait un mur de fortification médiéval riche en matériaux antiques (*fig. 5 H*)¹. Ces deux blocs ont malheureusement été brisés par les ouvriers.

Les dessins de ces corniches nous sont connus, nous les retrouvons presque identiques au musée lapidaire sous le No. 429 (*fig. 6*)². Plusieurs objets en métal pourraient être antiques, mais étant donné que ce sont des objets usuels, clous, haches, fragments d'épée il n'est pas possible de l'affirmer, ces dépôts ayant été remués par les eaux, nous les laissons dans la liste des trouvailles indéterminées.

Enfin dans le lit même du fleuve, en dessous du niveau 370, nous avons noté trois blocs de roche, peu distants l'un de l'autre, qui sont certainement antiques, et par leur forme semblent avoir appartenu aux culées du pont. On sait qu'au XVI^e siècle on exploita ces piles³, mais certainement elles ne purent pas toutes être extraites, quelques-unes ont dû glisser en aval, dans un des bras du fleuve, aux eaux

¹ *Indic. Ant. Suisses*, 1897, p. 52-55.

² Le premier mesurait 0 m. 83 de longueur, le deuxième 1 m. 10, avec le larmier bien conservé. Aux deux il manquait la doucine supérieure.

³ L. BLONDEL, « Le pont romain de Genève », *Bull. Soc. d'Hist. de Genève*, t. V, p. 128 et suiv.

plus profondes. Ces trois pièces reposaient dans un de ces chenaux, au milieu de tuiles romaines à rebords (*fig. 5 f*).

Moyen âge et temps modernes. — Pour bien comprendre la topographie de ce quartier, il est nécessaire d'expliquer la succession des ouvrages élevés sur cet emplacement.

L'immeuble démoli en bordure de la rue Centrale occupait le même emplacement que les maisons précédentes du moyen âge. Nous savons que c'est au début du XIII^e siècle que l'on établit l'enceinte fortifiée, de la porte de la Tertasse au Rhône. Ces murs, après avoir passé par-dessus la porte de la Corra-terie (Monnaie), prononçaient un angle droit à la tour de la Corra-terie, à l'angle même de l'immeuble démoli (*fig. 5 A*), pour revenir parallèlement au Rhône, sur la porte du Pont du Rhône qui coupait la rue de la Monnaie actuelle. Entre ces murs et la rue de la Rivière (rue Centrale), il y avait comme de nos jours une maison étroite. Les limites de propriété ont

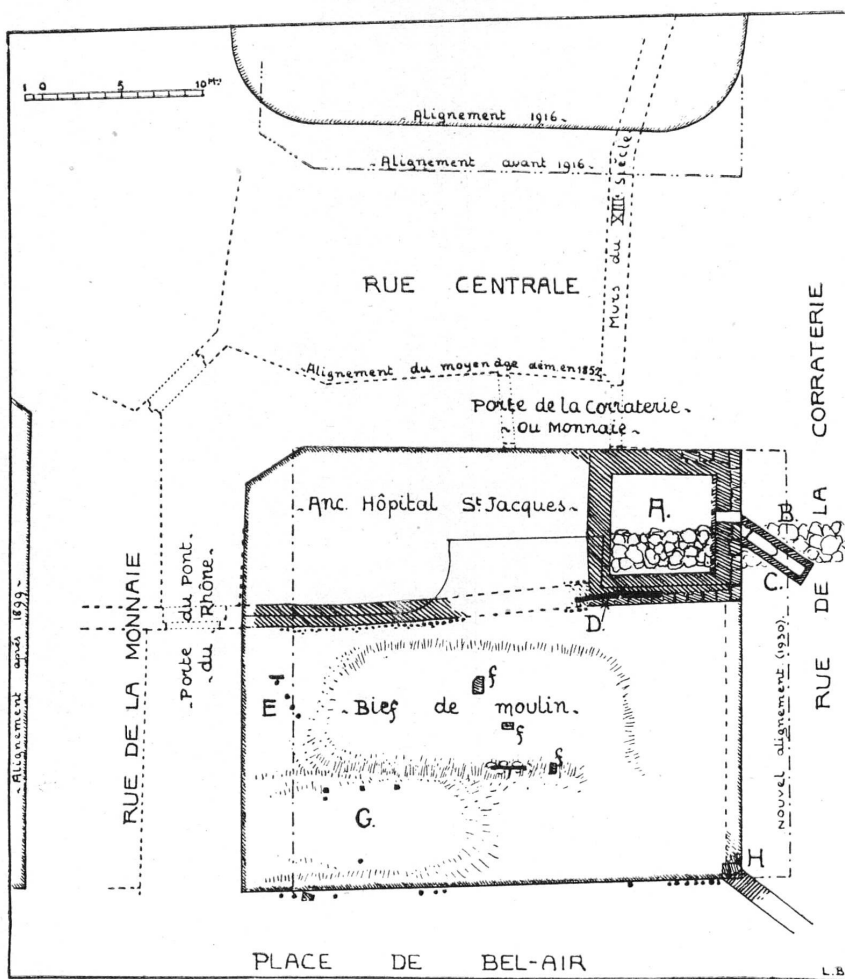


FIG. 5. — Bel-Air, fouilles du Crédit Suisse.

subsisté jusqu'à aujourd'hui sur l'emplacement des murs de ville. Cet immeuble étroit appartient en 1281 à Richard Faber (forgeron), puis à Gervais Serrailon, en 1299 à Jean Maréchal, enfin en 1359 à N^o Pierre du Pont qui l'avait acheté au comte de Savoie¹. Ce Pierre du Pont y fonda l'hôpital de St-Jacques du pont

¹ *Mém. Soc. d'Hist. de Genève*, t. XIV, p. 168, t. III, p. 216.

du Rhône, desservi par le curé de St-Gervais qui avait là une chapelle. Après la Réforme, la Seigneurie installe, en 1543, dans l'hôpital et la tour les ateliers de la monnaie ¹. L'hôpital était adossé aux murailles de la ville, qui, jusqu'au XV^e siècle, suivaient la grève du fleuve. La porte du pont joignait l'hôpital, elle était surmontée d'une tour avec horloge. Sous l'immeuble démoli du Crédit Suisse, il existait avant 1424 un moulin appartenant à Jean du Vuache ². Mais dès 1424 cet emplacement est remblayé et supporte une grande étable qui dépendait de la maison en face, de l'autre côté de la rue actuelle de la Monnaie, appartenant à Pierre de Menthon, chevalier. Ce grand immeuble de Menthon était une hôtellerie, l'ancêtre des Trois-Rois. Les de Menthon vendent hôtellerie et étable aux de Versonnex. En 1473, les de Versonnex, propriétaires des Trois-Rois, obtiennent plusieurs concessions de

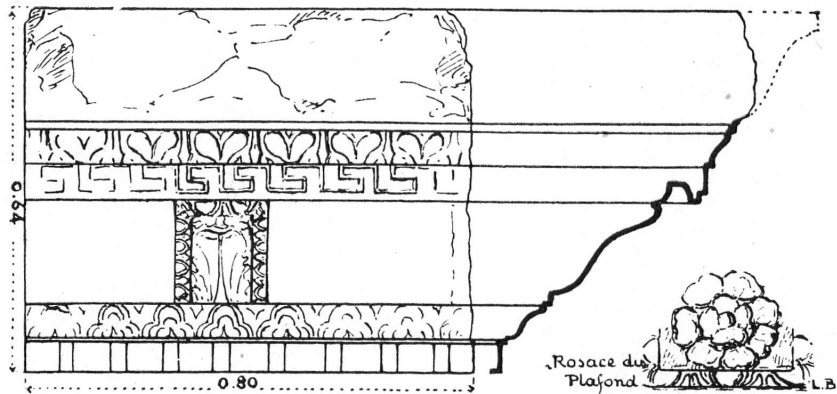


FIG. 6. — Corniche romaine.

l'évêque, entre autres celles de transformer l'étable en boucherie, de gagner sur le fleuve un espace de 5 toises, plus en aval de 6 toises et demi ³. En face de l'hôtellerie reconstruite ils acquièrent aussi une place prise sur le fleuve et le passage, dit passage de Bel-Air.

Après l'incendie de 1670, qui consuma toutes les maisons du pont et de la rive jusqu'à la tour du pont du Rhône, la place de Bel-Air fut prise sur l'eau, de nouvelles maisons remplacèrent l'emplacement de la boucherie déjà désaffectée, et l'hôtellerie des Trois-Rois se transporta à cet endroit. A l'angle de la boucherie contre le pont s'élevait la petite maison du poids du blé, citée en 1473 ⁴.

Une grande partie des murs de la ville ont été retrouvés, ainsi que la base de la tour de la Corraterie. Les fondations de l'immeuble de 1831 reposaient sur des murailles plus anciennes, formées de gros cailloux roulés placés sur des poutres en forme de grille. Du côté du fleuve des lignées de piquets protégeaient les bases de l'enceinte médiévale. Ces murs, ceux de la tour en tous cas, mesuraient 2 m. 20 d'épaisseur. La tour de la Corraterie (Monnaie) avait à sa base des parements en

¹ Archives d'Etat. Evêché, Gr. 16, f^o 95 et Reg. du Conseil, 19 Nov. 1543.

² Archives d'Etat. Evêché, Gr. 5, f^o 240 v^o et suiv.

³ Archives d'Etat. Evêché, Gr. 7, f^o 492 et suiv.; Evêché R. 83.

⁴ Cf. note précédente.

roche, bien appareillés. En dehors de sa face, côté Corraterie, on a retrouvé un curieux passage voûté, large de 0 m. 70, haut de 1 m. 90 sous voûte, entièrement en cailloux assisés et formant un angle aigu avec la dite face. Ce passage n'était pas lié avec la maçonnerie de la tour, mais était accessible de la rue par un étroit regard triangulaire et des pierres saillantes en forme d'escalier qui permettaient une visite de la galerie (*fig. 5 C*). Le sol de la galerie, longue de 4 m. 70, était pourvu d'un canal en roche qui se déversait par une coulisse dans l'égoût de la Corraterie, construit en 1765. Mais nous croyons cette galerie plus ancienne que cet égoût établi après coup pour écouler les eaux de la rue, il nous semble dater du XVI^e siècle, au moment de la construction des nouveaux boulevards de 1540. La hauteur du passage ne convient pas pour un égoût; il est possible qu'on ait voulu perfectionner la défense de la tour. Le pied droit de ce souterrain recouvrait une fenêtre de la cave de la tour. Il ne faut cependant pas complètement exclure l'idée de latrines ou de fosse à l'usage du public, car des lieux publics sont signalés déjà au XV^e siècle près de cet endroit¹.

Le mur transversal relié à la tour, mentionné par J. Mayor en 1897, avait disparu, sauf vers l'angle S. O. où nous avons vu une des corniches romaines et le départ d'un ouvrage de quai (*fig. 5 H*) se dirigeant sur la nouvelle tour de la Corraterie de 1540 (emplacement du Crédit Lyonnais).

Il nous faut encore rappeler qu'en 1410 la communauté fut autorisée par Amédée VIII à construire un ravelin, soit un ouvrage fortifié à l'angle du pont du Rhône, derrière la maison qui avait appartenu à Pierre du Pont². Nous ne savons où placer cet ouvrage, mais, d'après la description, il devait se trouver en amont du pont, derrière la première hôtellerie des Trois-Rois, immeuble appartenant au dit du Pont avant les de Menthon.

En creusant le terrain, plus bas que la tour de la Monnaie, on a découvert,

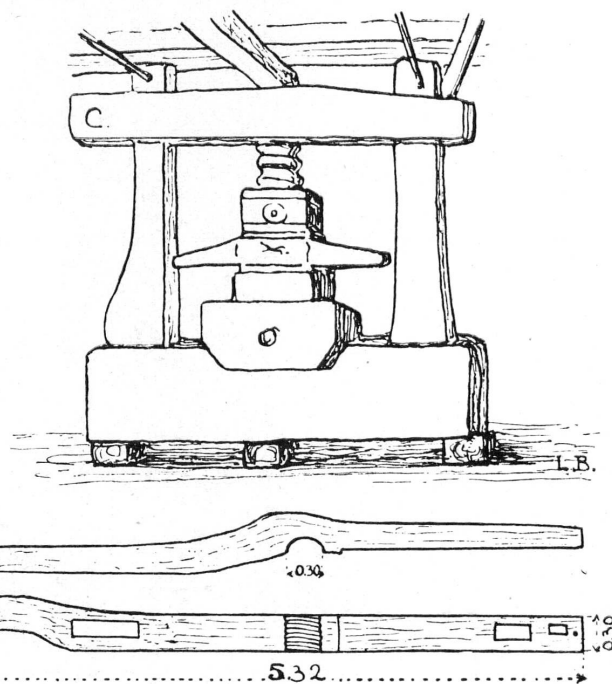


FIG. 7. — Pièce de moulin et moulin des Allamands.

¹ Archives d'Etat, Evêché, Gr. 7, f^o 492 et suiv.

² *Mém. Soc. Savoisiennne d'Hist.*, t. 23, p. 355.

couchée dans le lit du fleuve, une énorme pièce de bois en châtaignier, parfaitement conservée, parce que noyée dans le niveau d'eau constant (*fig. 5 D*). Cette pièce qui mesurait 5 m. 32 paraissait fort ancienne, en tous cas antérieure au XIII^e siècle, puisqu'elle était à 1 m. 50 en dessous des fondations de la tour. Elle possédait de chaque côté des coulisses et en son milieu un pas de vis de 0 m. 30 de diamètre (*fig. 7 a* plan, *b*, vue latérale). Ce ne peut être un arbre de moulin, parce que cette poutre devait être fixe avec un axe vertical. Nous devons l'identifier avec une partie d'un pressoir. Une pièce tout à fait semblable se voyait encore en 1917 au village Les Allamands sur Samoens, sur un pressoir entièrement en bois. La dite pièce était double et se liait à des poteaux verticaux. Nous n'avons plus ici que la moitié de cette traverse (*fig. 7 c*). Le cours du moulin de Jean du Vuache était parfaitement visible dans le lit du Rhône, il était séparé du reste du fleuve par un banc de sable (*fig. 5 G*) et quelques poutres de protection. C'est dans ce bief, nécessaire pour amener le courant aux basses eaux, qu'on a retrouvé le plus d'objets, entr'autres un attirail d'étal de boucher. Sur le banc de sable, une hache, deux faucharts, un fragment d'épée ont été récoltés, ainsi que deux boulets de catapultes en roche de 0 m. 30 de diamètre¹. Ces boulets doivent provenir du siège du château de l'Île en 1287 et 1288². Près de cet emplacement nous avons retiré aussi de magnifiques cornes de bouquetin, déposées au Museum.

Enfin, dans la partie des fouilles les plus rapprochées de la place Bel-Air on pouvait suivre une lignée de pilotis, restes des constructions établies pour la boucherie en 1473, ainsi que d'innombrables os, surtout des mâchoires de vaches, témoins de ce même établissement.

¹ Sur le banc de sable il y avait une lignée de pilotis, moins profonds qu'en E et moins anciens aussi. De même à l'alignement de la place Bel-Air il y avait une rangée de pilotis et des matériaux calcinés provenant de l'incendie de 1670.

² *Regeste Genevois*, Nos 1248 et 1259.

